



Déclaration liminaire CTL n°2/2020 du 23/01/2020

Monsieur le Président,

Les agents des Finances Publiques sont particulièrement en colère au regard du contexte général de l'évolution de la DGFIP. Pour preuve, les journées de grève nationale depuis le 16 septembre à l'appel de l'intersyndicale ont été particulièrement bien suivies.

Le ministre doit comprendre que les collègues qui font grève ou manifestent contre la réforme des retraites font grève et manifestent également contre le plan Darmanin.

Partout, le message est donné : les agents des finances publiques ne veulent pas des projets du gouvernement.

La concertation concernant le NRP (Nouveau Réseau de Proximité) se poursuit en 2020 mais personne n'est dupe : l'objectif du ministre demeure bel et bien d'aller « au bout » de sa réforme. Le mécontentement profond des élus locaux face à l'éradication des services publics sur leurs territoires a engendré une concertation supplémentaire. Ceci arrive forte opportunément dans la campagne des municipales !

De nombreux sujets d'actualité fâchent en ce début 2020 :

- la mise en route de la loi de transformation de la Fonction Publique.
- l'attribution des compétences des CAP.
- la rupture conventionnelle.
- la réduction du nombre de fonctionnaires qui présage de la destruction totale du réseau de la DGFIP (externalisation...).

Nous voyons aujourd'hui fleurir sur les sites spécialisés des annonces pour le recrutement de contractuels pour certaines missions. Rien ne nous dit qu'à l'avenir au lieu d'embaucher lui-même ses contractuels, l'État ne transférera pas tout simplement ses missions à des entreprises privées, comme c'est déjà le cas pour le « zéro espèces ».

L'ensemble des agents sera impacté, car cette réforme va toucher aussi bien les agents des sites absorbés que les agents des sites absorbants et à plus long terme, l'ensemble des effectifs de la DGFIP dans l'évolution de leur carrière et leur mobilité.

Prenons un seul exemple : la mission du contrôle fiscal a été longtemps sanctuarisée. De sanctuaire, la voilà muée en cimetière ! Les équipes stabilisées et efficaces sont démotivées. Elles ont l'impression que vous voulez détruire cette mission ! Non seulement, le recours à l'intelligence artificielle (« data mining ») ne fera pas augmenter le taux de recouvrement, mais elle en fera diminuer le montant des droits.

Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques boycotteront le point de l'ordre du jour sur le volet emplois.